



Journée d'échanges

**T
H
È
M
E**

**ACCORDS DE PAIX EN RDC :
ENTRE LES NARRATIFS ET
LES RÉALITÉS SUR TERRAIN**

**RAPPORT
DE LA
JOURNÉE**



CEPAS, 07 AOÛT 2025

INTRODUCTION

Dans le prolongement des réflexions entamées depuis le début des processus de paix en République démocratique du Congo (RDC), et plus particulièrement suite à la rencontre du 3 avril 2025 intitulée « Processus de paix en RDC : contour et pertinence des initiatives en cours », le Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS) a organisé le 7 août 2025 une nouvelle journée de réflexion sous le thème « **Accords de paix en RDC : entre les narratifs et les réalités sur terrain** ».

Cette rencontre a réuni une vingtaine d'experts issus de la société civile, du monde politique ainsi que des animateurs des Nations unies, dont les analyses et échanges ont grandement contribué à la richesse des débats et à la réussite de cette séance de travail.

Les principales ambitions poursuivies au cours de cette journée ont été triples : d'abord, (i) dresser un état des lieux précis et actualisé du processus de paix en RDC ; ensuite, (ii) évaluer les contours, la portée et la pertinence des différentes initiatives de paix en cours ; enfin, (iii) formuler des recommandations et propositions constructives susceptibles d'orienter et de renforcer les efforts communs en faveur d'une paix durable sur l'ensemble du territoire.

Adoptant une démarche méthodologique participative, cette journée a été marquée par des exposés introductifs suivis d'échanges interactifs où les participants ont partagé leurs expériences concrètes, confronté les analyses, et apporté des éclairages enrichissants. Cette approche collaborative a permis d'approfondir la compréhension des enjeux actuels, en mettant en lumière les écarts parfois sensibles entre les discours officiels et les réalités vécues sur le terrain.

RAPPEL DU CONTEXTE

L'organisation de la journée de réflexion du 7 août 2025 sous le thème « **Accords de paix en RDC : entre les narratifs et les réalités sur terrain** » s'inscrit dans un contexte national et régional particulièrement tendu et complexe qui justifie pleinement la nécessité d'évaluer de manière approfondie le processus de paix en cours en République démocratique du Congo (RDC).

Depuis le début de l'année 2025, la RDC fait face à une intensification dramatique des violences, en particulier dans sa région orientale. Le groupe rebelle AFC/M23, soutenu militairement par le Rwanda, a mené une offensive majeure ayant abouti à la prise de plusieurs villes clés, notamment Goma et Bukavu, malgré plusieurs tentatives de cessez-le-feu. Cette situation sécuritaire fragile est aggravée par la présence active de multiples groupes armés comme les Forces démocratiques alliées (ADF), CODECO et d'autres milices locales, multipliant les attaques contre les civils avec des conséquences humanitaires graves et continues.

La signature en juin 2025 d'un accord de paix entre la RDC et le Rwanda (appelé l'Accord de Washington) ainsi que la déclaration de principes signée en juillet entre le Gouvernement congolais et le groupe AFC/M23 sous médiation qatarie représentaient des avancées diplomatiques importantes. Néanmoins, ces accords peinent encore à se traduire en améliorations concrètes sur le terrain, avec des défis majeurs tels que l'interprétation divergente de la restauration de l'autorité de l'État sur les territoires occupés, le refus persistant de retrait des groupes armés, et une situation humanitaire alarmante.

Par ailleurs, les conflits endémiques sont alimentés par des causes structurelles profondes : la gouvernance déficiente des provinces de l'Est, les luttes pour le contrôle des ressources naturelles stratégiques, les tensions ethniques historiques exacerbées par l'instabilité régionale, ainsi que la faiblesse des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Ces facteurs contribuent à perpétuer un cercle vicieux de violences, de déplacements massifs des populations et d'insécurité chronique.

Ce contexte fait de cette journée de réflexion un moment crucial pour **dépasser les discours officiels, confronter les narratifs aux réalités du terrain**, et s'appuyer sur **l'expertise croisée des acteurs de la société civile, des cadres politiques et des représentants onusiens** afin de formuler des recommandations pragmatiques et renouvelées. Il s'agit d'un impératif pour **ajuster les stratégies de paix, renforcer la coordination des initiatives en cours, et impulser des actions susceptibles d'aboutir à une paix véritablement durable en RDC.**

La tenue de cette journée répond à l'urgence d'une évaluation critique et collective des processus de paix dans un contexte où malgré les ballets diplomatiques, la signature d'accords et autres déclarations des principes, la guerre et les violences continuent à faire des victimes sur terrain sur fond d'un narratif toujours belliqueux. La situation sur terrain exige une vigilance, des innovations et un engagement renforcés de tous les acteurs impliqués.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

La journée a commencé à 15 heures et terminée à 18h30 de Kinshasa par le mot de bienvenue du Père Rigobert Minani Sj chef du secteur recherche aux participants, pour leur disponibilité à participer et à contribuer à la journée de recherche sur les processus de paix en cours en RDC.

Dans le déroulement, trois (3) moments importants ont marqué cette journée de recherche, à savoir :

- L'herméneutique de l'Accord de Washington (RDC-RWANDA) ;
- L'herméneutique de l'Accord Gouvernement-AFC/M23 ;
- Les perspectives et recommandations.

1. L'HERMÉNEUTIQUE DE L'ACCORD DE WASHINGTON

Le Professeur Abbé Jean Bosco Bahala, expert en communication, stratégie et consultant international en DDR (désarmement, démobilisation et réinsertion), a présenté une analyse approfondie de l'Accord de paix historique signé le 27 juin 2025 à Washington entre la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, sous le parrainage des États-Unis. Cet accord, salué comme une avancée majeure pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs, ouvre de nouvelles perspectives tout en soulevant un certain nombre de défis et d'incertitudes dont il faut tenir compte pour assurer une mise en œuvre efficace.

Dans une première partie qualifiée de « verre à moitié plein », le Professeur Bahala a mis en lumière les aspects positifs et prometteurs de cet accord. Il a notamment souligné la possibilité historique de mettre fin à un conflit meurtrier qui dure depuis plus de trente ans, marqué par des agressions répétées du Rwanda sur le territoire congolais. Le parrainage des États-Unis, puissance influente et alliée traditionnelle du Rwanda, constitue un levier géopolitique important pour garantir un bon déroulement du processus. De plus, cet accord est assorti de la promesse d'un financement conséquent qui pourrait dynamiser l'économie fragile de la RDC. Enfin, le recours à une médiation multilatérale, incluant les Nations Unies, l'Union européenne, l'Union africaine et les organisations régionales comme la SADC et la CEAC, démontre une volonté collective d'engagement sérieux sur la voie de la paix.

Toutefois, l'exposé n'a pas éludé les nombreux éléments problématiques ou encore en suspens, qualifiés par l'expert de « verre à moitié vide ». Parmi les principales préoccupations figure la bonne foi incertaine du Rwanda, qui semble sortir gagnant de cet accord en passant du rôle d'agresseur à celui de partenaire reconnu. Le refus explicite d'évoquer le retrait préalable des troupes rwandaises du territoire congolais constitue une lacune majeure qui pourrait compromettre la confiance entre parties. Par ailleurs, l'accord ne prévoit aucune clause de sanctions ni de réparations concernant les crimes commis en RDC par les forces rwandaises. L'exposé a aussi mis en exergue l'ambiguïté de certaines expressions contenues dans le texte, telles que « sécurisation conjointe des frontières » ou « intégration conditionnelle » des groupes armés non étatiques, laissant planer une incertitude sur la réalité concrète

de ces mesures. De plus, la question de l'avenir des Volontaires pour la Défense du Peuple (VDP/WAZALENDO) reste largement occultée, tout comme les modalités précises de mise en œuvre du volet économique, notamment le partage des ressources naturelles sans contrepartie claire. Il a également regretté que l'accord n'ait pas été présenté au Parlement congolais pour assurer une large acceptation populaire.

Enfin, le professeur Bahala a souligné la contradiction manifeste entre cet accord et la Résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui encadre la présence militaire étrangère en RDC. Il a pointé la mise entre parenthèses de cette résolution comme une fragilité juridique et politique importante. De surcroît, le recours au processus de Doha pour traiter la question du M23 et le rôle ambigu des autres instances médiatrices témoignent des défis de coordination et de clarté au sein du processus.

Le Professeur Abbé Jean Bosco Bahala a rappelé que, malgré les espoirs suscités, la paix ne pourra être durable que si les autorités congolaises renforcent en parallèle la montée en puissance de l'armée nationale et préservent sans compromis la souveraineté du pays. Ce fut une intervention éclairante qui a permis d'évaluer les réalisations, les limites et les défis majeurs de l'accord USA-RDC-Rwanda en matière de paix et développement.

2. L'HERMÉNEUTIQUE DE L'ACCORD DE DOHA

L'honorable Juvénal Munobo, député national honoraire, a présenté une analyse détaillée de la Déclaration de principes signée à Doha le 19 juillet 2025 entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'Armée de libération du Congo (AFC)/M23. Son exposé s'inscrit dans le cadre plus large du processus de paix complexe qui se déroule actuellement en RDC, marqué par deux volets complémentaires : le processus de Washington, focalisé sur la normalisation des relations bilatérales entre la RDC et le Rwanda, et le processus de Doha, axé sur la résolution interne du conflit avec le M23.

L'honorable Munobo a d'abord rappelé les enjeux majeurs auxquels répond la Déclaration de principes. Contrairement à un accord de paix formel qui est juridiquement contraignant et nécessite une ratification parlementaire, cette déclaration est un document non contraignant, fondé sur la bonne foi des parties, visant à poser les jalons d'un accord final. Selon lui, la déclaration prévoit sept points essentiels, dont les principes généraux – notamment la recherche d'une paix durable, le rejet de toute forme de violence, et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC. Elle établit également un cessez-le-feu permanent assorti d'un mécanisme conjoint de surveillance.

L'exposé a mis un accent particulier sur les "mesures de confiance" qui visent à instaurer un climat favorable au dialogue inclusif, notamment à travers la libération de prisonniers sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il a souligné l'importance de ces gestes pour apaiser les tensions et créer les conditions d'une négociation constructive.

Un point de débat important soulevé par l'honorable Munobo concerne la "restauration de l'autorité de l'État" sur les territoires occupés. Cette restauration est présentée comme une suite logique à l'accord final à venir, mais les modalités, étapes et calendrier demeurent à définir. Cette approche semble en contradiction avec la résolution 2773 du Conseil de sécurité de l'ONU qui exige un retrait immédiat des troupes rwandaises, ce qui n'est pas expressément évoqué dans la Déclaration de Doha.

L'exposé aborde aussi la question cruciale du retour des déplacés et réfugiés, avec un engagement clair en faveur d'un retour sûr, volontaire et digne, encadré par une collaboration tripartite entre la RDC, les pays d'asile et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Munobo a rappelé la réunion tripartite tenue le 24 juillet 2025 à Addis-Abeba comme un pas important dans cette direction.

Par ailleurs, la Déclaration sollicite le soutien de la MONUSCO et des mécanismes régionaux pour la protection des populations civiles, soulignant le rôle clé des acteurs internationaux dans la consolidation de la paix.

Pour conclure, l'honorable Munobo a mis en lumière l'importance de transformer ces principes en un accord concret, attaché à des mesures claires pour s'attaquer aux causes profondes du conflit. Il a insisté sur la nécessité de dépasser les écarts entre les narratifs officiels et les réalités vécues sur le terrain. Cet exposé a permis aux participants d'appréhender les avancées diplomatiques tout en restant vigilants face aux défis persistants, soulignant que le processus de paix exige une bonne volonté renouvelée, une coordination efficace et un engagement inclusif pour atteindre une paix durable en RDC.

Commentaires :

Les deux exposés ont été suivis d'échanges interactifs où les participants ont partagé leurs expériences concrètes, confronté les analyses, et apporté des éclairages enrichissants.

Dans ce cadre, il est important de retenir les principaux commentaires suivants :

- L'accord de Washington et la déclaration de principes signée à Doha suscitent des interrogations quant à la viabilité du processus de Doha sans un soutien solide à l'accord de Washington ;
- **De nombreuses interprétations divergentes circulent** autour du contenu de la déclaration de principes, générant un débat animé ;
- Une attention particulière a été portée à la **contradiction relative à la restauration de l'autorité de l'État sur les territoires concernés** : le gouvernement congolais considère que cela implique le retrait des forces AFC/M23, tandis que celles-ci insistent pour maintenir leur position sur le terrain ;
- En marge des processus de Washington et Doha, la question du **rôle du processus africain** a été soulevée, notamment à travers la récente visite de deux ou trois facilitateurs de l'Union africaine à Kinshasa. Il s'agit de mieux comprendre comment ce processus continental s'organise et s'articule avec les autres démarches ;

- La problématique de **l'appropriation nationale demeure centrale**, en particulier pour les villages et territoires encore sous occupation, avec la nécessité d'envisager l'impact concret des accords sur ces populations ;
- À ce jour, l'accord n'a toujours pas été ratifié par le Parlement congolais, ce qui limite sa légitimité et son acceptation à large échelle ;
- Le principe **d'intégration des groupes armés** annexés par les accords a été fortement débattu et approfondi ;
- L'intégration du CONOPS lié à l'accord de Luanda dans l'accord de Washington, perçue comme une faiblesse dudit accord ;
- Le rapport des Nations Unies souligne un bilan tragique, évoquant environ 300 morts lors de massacres ciblant des populations civiles ;
- Les négociations de Doha, prévues pour se poursuivre ce vendredi 8 août 2025 selon le calendrier établi, ont été marquées par l'absence de la délégation du groupe AFC/M23, qui a conditionné sa participation à la libération préalable de ses prisonniers. **Du côté de Kinshasa, aucune information** n'a été communiquée quant à la présence éventuelle de représentants du Gouvernement à Doha, ce qui entretient une certaine incertitude quant à **la progression des pourparlers** ;
- Deux visions se confrontent : celle **d'un accord de paix censé apporter des solutions durables** aux problèmes sécuritaires, et **la réalité dramatique des violences en cours sur le terrain**.

Cette démarche collaborative a enrichi la compréhension des enjeux contemporains en révélant les écarts parfois significatifs entre les discours officiels et les réalités observées sur le terrain, ce qui a conduit les participants à formuler les résolutions et recommandations suivantes en guise de perspectives :

A. Résolutions :

Pour la société civile congolaise :

- **Assurer une veille citoyenne rigoureuse sur la mise en œuvre des accords**, en exerçant une pression constructive visant à promouvoir la transparence et la responsabilité des diverses parties prenantes ;
- Favoriser un dialogue inclusif au niveau local, en intégrant pleinement les communautés affectées, afin de traduire concrètement les engagements politiques en actions tangibles ;
- Participer activement aux mécanismes nationaux et régionaux de suivi et d'évaluation du processus de paix pour garantir un contrôle citoyen effectif ;
- S'approprier pleinement les différents processus de paix en cours, pour mieux comprendre leur portée et enjeux ;
- **Œuvrer à lever les obstacles qui freinent la mise en œuvre des mesures de confiance entre parties** ;
- Se structurer davantage pour accroître la cohésion et l'efficacité de la société civile dans le contexte actuel ;
- **Renforcer les contributions d'expertise, notamment dans le cadre de la médiation qatarie**, afin d'appuyer de manière pertinente la bonne conduite et le suivi du processus ;

- Poursuivre les réflexions sur le potentiel économique lié à l'ouverture des corridors commerciaux transnationaux, identifiés comme leviers importants pour la relance économique nationale.

B. Recommandations :

Pour le Gouvernement congolais :

- Maintenir des équipes de **négoceurs stables** et cohérentes, composées de personnalités maîtrisant les dynamiques géopolitiques de la région des Grands Lacs ;
- Mettre en place une structure de suivi citoyen impliquant fortement la société civile, notamment pour faire pression en faveur de sanctions pertinentes contre Kigali et pour demander des réparations ;
- Éviter toute forme de confrontation interne entre négociateurs afin de préserver l'unité et l'efficacité dans les discussions ;
- Formaliser sans délai l'accord avec le groupe AFC/M23, afin de faciliter une mise en œuvre rapide et cohérente de l'accord de Washington ;
- **Étudier en profondeur les retombées économiques des accords en cours, afin d'en maximiser les bénéfiques pour l'économie nationale ;**
- **Créer une task force spécialisée pour analyser la situation future des Volontaires pour la Défense du Peuple (VDP/WAZALENDO) dans le cadre d'un programme DDR adapté aux réalités actuelles ;**
- **Honorer rigoureusement ses engagements dans le cadre du processus de Doha**, afin de renforcer la crédibilité du gouvernement ;
- Renforcer la souveraineté nationale en accélérant la **montée en puissance et la professionnalisation de l'armée nationale, particulièrement dans les zones en proie aux conflits ;**
- Communiquer clairement sur le sens et la portée des termes clés utilisés dans les accords, afin d'établir une compréhension commune et éviter les malentendus liés aux narratifs officiels ;
- Intégrer la problématique sécuritaire de la province de l'Ituri dans les négociations actuelles, afin d'apporter une solution définitive aux conflits dans l'Est du pays ;
- Améliorer la coordination avec les acteurs internationaux — y compris la MONUSCO et les médiateurs régionaux — pour garantir une mise en œuvre efficace et cohérente des accords ;
- Mettre un accent particulier sur les projets d'intégration régionale, favorisant ainsi une dynamique de coopération économique et sécuritaire entre pays voisins ;
- Impliquer le Parlement national dans l'étude, l'examen et la validation des accords, afin d'assurer une légitimité populaire large et renforcer l'appropriation nationale des initiatives de paix.

Pour les acteurs régionaux et internationaux (Rwanda, médiateurs, Nations Unies, Union Africaine, Union Européenne) :

- Respecter strictement les engagements pris lors des accords, notamment en ce qui concerne le retrait effectif et vérifiable des forces étrangères du territoire congolais ;
- Soutenir activement le processus de retour sécurisé, volontaire et digne des déplacés internes et réfugiés, en coordination avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) ;
- Encourager la mise en place d'un mécanisme neutre et transparent de suivi et de contrôle du cessez-le-feu, la protection des civils et le respect des droits humains ;
- Apporter un appui technique et financier concret pour la relance économique, en assurant un partage équitable et transparent des ressources naturelles au bénéfice des populations locales.

Pour la population congolaise :

- S'engager activement dans le processus de paix
Promouvoir la vigilance et la responsabilité citoyenne
- Favoriser la coexistence pacifique et la solidarité entre communautés

CONCLUSION

La journée de réflexion du 7 août 2025 organisée par le CEPAS a constitué une étape essentielle dans la dynamique de construction d'une paix véritable et durable en République démocratique du Congo. En réunissant une vingtaine d'experts issus de la société civile, du monde politique et des institutions internationales, cette rencontre a permis de confronter les récits officiels aux réalités complexes qui persistent sur le terrain.

Les analyses approfondies et les débats participatifs ont révélé à la fois les avancées significatives – notamment à travers les accords récents de Washington et de Doha – et les nombreuses incertitudes ou défis qui restent à relever. Le constat unanime est que la paix en RDC ne peut être effective sans une volonté politique renouvelée, une coordination renforcée entre les différents acteurs, ainsi qu'un engagement ferme pour la protection des populations civiles.

Les résolutions adoptées placent la responsabilité collective au centre de l'action. Elles insistent sur la nécessité d'une synergie entre le gouvernement, les partenaires internationaux, la société civile et les forces politiques pour transformer les engagements diplomatiques en résultats tangibles. Le processus de paix doit également intégrer une approche inclusive, prenant en compte les aspirations des communautés locales, et une mise en œuvre rigoureuse des mécanismes de contrôle et de suivi.

Alors que les tensions armées perdurent dans plusieurs régions, que les causes structurelles restent vivaces, et que le climat humanitaire demeure préoccupant, ce moment de réflexion donne aux acteurs congolais et internationaux un cadre renouvelé pour réaffirmer leur détermination à œuvrer ensemble, avec transparence et responsabilité. C'est dans cet esprit que s'inscrit cette journée, dont les conclusions motivent une action vigoureuse et concertée en faveur de la consolidation de la paix, de la justice et du développement pour toutes les populations de la RDC.

Les recommandations proposées lors de la journée de recherche peuvent contribuer à renforcer les différents processus qui s'emploient à offrir un avenir plus stable et prospère à la RDC.

Fait à Kinshasa, le 07 août 2025

Secrétariat des journées de recherche et d'échange du CEPAS